



Ministère de l'Éducation Nationale

COLLEGE « LES FONTANILLES »
Avenue de l'Europe – BP 61400
11494 CASTELNAUDARY Cedex
☎ 04.68.23.19.16
☎ 04.68.94.11.88
ce.0110825m@ac-montpellier.fr



à Castelnaudary, le 30 juin 2016

Madame, Monsieur,

En tant que partenaire historique du Club Olympique de Castelnaudary, le collège vous propose la possibilité d'autoriser votre enfant, interne et licencié du COC, à participer aux entraînements organisés hors temps scolaire, le mardi ou le jeudi de 17h30 à 19h.

Cette demande d'autorisation n'est ni obligatoire, ni systématique. Elle pourra à tout moment être suspendue ou annulée sur décision de la famille ou du collège si besoin.

Votre enfant devra impérativement remettre le formulaire ci-dessous complété et signé par vos soins dès la rentrée à M. Garcia, coordonnateur de la section football.

Le Principal,
F. Albarel

Je soussigné, Madame, Monsieur,.....

responsable légal de l'élève.....en classe de

vous demande de bien vouloir autoriser notre fils, (*Interne en section sportive football*) à sortir du collège après les cours afin qu'il puisse participer aux entraînements du C.O.C, tous les

mardi de 17h30 à 19h (nés en 2002-2003) dirigés par M. Bruno Termini
ou

jeudi de 17h30 à 19h (nés en 2004-2005) dirigés par M. Frédéric Cavallé

Notre fils sera pris en charge par l'équipe dirigeante du C.O CASTELNAUDARY à la sortie du collège, accompagné sur le site d'entraînement, et ramené au collège avant 19h pour qu'il puisse prendre le repas du soir au réfectoire.

Cette autorisation pourra à tout moment être suspendue ou annulée sur décision de la famille ou du collège si besoin.

Veuillez agréer, Monsieur le Principal, mes salutations distinguées.

M. ou Mme

Signature: